

REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE

Honneur – Fraternité – Justice

MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT

PROJET DE RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA VILLE NOUAKCHOTT UGPRD

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ACTUALISATION DU SCHEMA DIRECTEUR DU RESEAU DE DISTRIBUTION D'EAU DE LA VILLE DE NOUAKCHOTT
--

Nouakchott le **21 SEP 2023** / 2023

1. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), compte utiliser une partie du montant du Budget Consolidé d'investissement 2023 pour effectuer les paiements au titre du contrat de service de **consultant** (cabinet) qui sera chargé de l'actualisation du schéma directeur du réseau de distribution d'eau potable de la ville de Nouakchott. Pour l'élaboration de cette étude, le consultant prendra en considération les données du nouveau schéma d'aménagement urbain de la ville de Nouakchott (SDAU).
2. Les objectifs généraux de l'étude sont (i) l'actualisation du schéma directeur du réseau de distribution de la ville de Nouakchott en prenant en considération, le nouveau schéma d'aménagement urbain, les projections en matière de production d'eau, et les insuffisances constatées au niveau des pressions de service, (ii) l'identification du projet de renforcement du réseau de répartition et de distribution d'eau potable pour satisfaire les besoins à l'horizon 2050 en assurant une pression minimale de 1,5 à 2 bars aux bouts des réseaux et qui permet de disposer d'une sécurisation pour garantir la continuité du service public de l'eau. **Les prestations prévues dans le cadre de cette mission sont essentiellement :**
 - a. Le rappel des critères de conception et de dimensionnement du réseau de distribution ; Comparaison technique et économique des différentes variantes proposées et choix de la variante optimale ;
 - b. Evaluation des besoins en eau de la ville de Nouakchott à l'horizon 2050 et ressortir le bilan besoins, ressources en eau ; Etude des différentes variantes permettant d'améliorer les conditions de desserte jusqu'à l'horizon 2050 en respectant un critère de pression minimale de 1.5 à 2 bars ; Modélisation hydraulique du réseau existant et en service, Evaluation des coûts et programme d'investissement jusqu'à l'horizon 2050 ;
 - c. Elaboration des études techniques détaillée (APD) ; Elaboration des DAO de la tranche prioritaire

Les différentes tâches et prestation sont détaillées dans les termes de référence.

n

3. Le Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement (MHA), invite les bureaux intéressés éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution desdits services à travers la transmission d'un tableau détaillé indiquant leurs références pertinentes ; pour chaque mission indiquée dans ledit tableau, préciser l'intitulé de la mission, son montant, l'adresse complète du bénéficiaire (téléphone, fax, courrier) et la période d'exécution de celle-ci. Seules les missions attestées par un maître d'ouvrage public ou parapublic seront prises en considération lors de l'évaluation des réponses à cet avis à manifestations d'intérêts.
4. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives, dans ce cas un acte de groupement signé par les différents membres du groupement est exigé.
5. Les consultants seront évalués sur la base de leurs expériences générales et spécifiques liées à la nature de la mission citée au paragraphe 2 du présent avis à manifestation d'intérêt et sur leurs capacités à mobiliser une équipe complète. Le classement des consultants se fera sur 100 points répartis comme suit :

Expériences générales liées aux services a, b, c, cités au paragraphe 2	20 points
Expériences spécifiques liées aux services a, b, c, cités au paragraphe 2	70 points
Disposer d'une équipe complète (voir TDR)	10 points

6. Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode de Sélection Fondée sur la qualification du consultant (SBQC) et sélectionné conformément aux dispositions réglementaires prévues par la Loi portant Code des Marchés Publics en République Islamique de Mauritanie, et ses textes d'application.
7. Les critères d'éligibilité, sera sélectionné conformément aux dispositions réglementaires prévues par la Loi portant Code des Marchés Publics en République Islamique de Mauritanie, et ses textes d'application.
8. Les consultants intéressés peuvent obtenir les TDR et toutes informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : à l'adresse suivante tous les jours ouvrables, de 8 heures à 17 heures TU :

Unité de Gestion du Projet du Réseau de Distribution d'eau de la ville
Nouakchott - UGPRD
ZRA 751 Nouakchott
Tél. : 45 24 01 83
Email : oumar_mamadou@yahoo.fr

M

9. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées directement en quatre (04) exemplaires dont un original sous enveloppe fermées ou envoyées par courrier électronique à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard **19/10/ 2023 à 12 heures** (heure locale) et porter expressément la mention « recrutement d'un ingénieur conseil charge de la réalisation d'une étude d'actualisation du schéma directeur du réseau de distribution d'eau potable de la ville de Nouakchott » à :

**Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de
l'Hydraulique et de l'Assainissement :**
Ilot C, lot N°445 Tvragh Zeina
Nouakchott Mauritanie
Tel : (+222) 45 25 38 52
Email : cpmpmha@gmail.com

NB :

Les CV du personnel clé ne feront pas l'objet d'évaluation durant cette phase.

LE SECRETAIRE GENERAL

MOCTAR AHMED BOUCEIF

